



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 11 numéro 10

Octobre 2017

Merci à l'équipe municipale 2013-2017



De gauche à droite, messieurs Jules Morisset, Gilles Lepage, madame Johanne Marchand, messieurs Yvon L'Heureux, Adrien Francoeur, madame Annie Tremblay, messieurs Larry Bernier et André Beaulieu.

Un grand merci aux conseillers sortants et à toute l'équipe municipale qui ont siégé avec compétence et dévouement de novembre 2013 à octobre 2017.

Madame Annie Tremblay, messieurs André Beaulieu et Yvon L'Heureux ont pris la décision d'accrocher leurs patins, après avoir siégé huit ans au Conseil municipal de Lac-Édouard. En effet, le mercredi 4 octobre dernier, leur mandat a pris fin.

En mon nom personnel ainsi qu'au nom de tous les citoyens de Lac-Édouard je veux leur offrir nos remerciements les plus sincères. Ces personnes ont investi leur temps et leur énergie au service de leur communauté.

Ils n'ont pas hésité un seul instant à se lancer dans des actions bénévoles pour le mieux-être de leurs concitoyennes et concitoyens. Ce qu'ils ont fait depuis huit ans est remarquable et digne de mention.

Merci Annie, André et Yvon !

Larry Bernier, maire

Dans ce numéro :

Merci à l'équipe municipale 2013-2017	1
Élections municipales	2 3
Affaires municipales	4
L'Ordre des Agronomes du Québec a honoré notre maire	5
#jesuisvirtuel	6
Fin de l'heure avancée	
Chronique L'Avertisseur	7
La Guignolée	8
L'avenir de notre église	
Messe	
Halloween à Lac-Édouard	
Votre Coop ouvre sa garderie « Les Petits Huards »	9
Des nouvelles de votre Coop	10
Activités pour la semaine de la prévention des incendies	11
Nos vedettes du jour	12
Climatiseur et dégâts d'eau	
La vaccination	13
Cartes de sentiers de motoneige	
Cartes de sentiers quad	

Élections municipales 5 novembre 2017

Le 6 octobre dernier, 16 h 30 marquait la fin de la période des mises en candidature. Quelques candidats ont été élus ou réélus par acclamation. Voici la liste :

Maire : monsieur Larry Bernier;	Conseillère, siège # 2 : madame Sylvie Mc Mahon;
Conseiller, siège # 3 : monsieur Jules Morisset;	Conseiller, siège # 4 : monsieur Henry Rioux;
Conseiller, siège # 5 : monsieur Adrien Francoeur;	Conseiller, siège # 6 : monsieur Gilles Lepage.

Le 5 novembre prochain, les citoyens du Québec se rendront aux urnes pour élire leur nouveau Conseil municipal. À Lac-Édouard, certains candidats sont connus puisqu'ils siègent depuis plusieurs années.

C'est le cas de monsieur Larry Bernier au poste de maire et des conseillers messieurs Adrien Francoeur, au siège # 5, Gilles Lepage au siège # 6 et Jules Morisset au siège # 3.

Quelques personnes ont décidé de briguer les suffrages. Dans cette rubrique, nous voulons vous faire connaître chaque nouveau candidat. Voici donc un résumé de ce que chacun nous a fait parvenir.

Siège numéro 2 : Madame Sylvie Mc Mahon (élue par acclamation)



Native de Nicolet, madame Mc Mahon possède un diplôme de commis comptable. Tout au long de sa vie, elle a occupé des emplois dans plusieurs domaines : optométrie, assurances, faillites, produits de beauté, restauration, magasin général, recensement, etc. De plus, celle-ci a opéré un commerce (friperie pour enfants et maternité) ainsi qu'un autre dans le domaine de la couture et de location de costumes.

Madame Mc Mahon est installée depuis plusieurs années à Lac-Édouard, avec son conjoint, monsieur Michel Gagnon. Sylvie a fait partie du comité responsable des festivités de la Fête nationale en 2017. Présentement, elle occupe le poste d'éducatrice à la garderie Les Petits Huards.

On dit d'elle qu'elle est une personne sociable, fiable, franche et honnête. Elle se soucie du bien d'autrui et est toujours prête à aider. Curieuse, elle aime bien savoir ce qui se passe dans son village et si elle peut faire quelque chose pour l'améliorer, cela lui fera toujours plaisir.

Siège numéro 4 : Monsieur Henry Rioux (élu par acclamation)



Monsieur Rioux est né à Lac-Édouard où il a fait ses études primaires. Son grand-père, monsieur Alphonse Rioux, a été le premier maire de Lac-Édouard, en 1951. Après avoir obtenu son diplôme de secondaire 5 à l'École Champagnat de La Tuque, Henry s'est dirigé vers Grand-Mère pour se spécialiser en électronique industriel, au Pavillon de l'Enseignement Professionnel.

Après avoir occupé divers emplois à Lac-Édouard comme préposé aux bénéficiaires, responsable de l'entretien ménager au Sanatorium et garçon de table, il a travaillé chez John Lewis à La Tuque, à titre de mécanicien.

Pendant les 32 années suivantes, il a occupé le poste d'électricien à l'usine de pâtes et papiers de La Tuque.

Jeune retraité et résident permanent de Lac-Édouard, monsieur Rioux veut s'impliquer dans la politique municipale comme conseiller. Il entend mettre au service de ses concitoyens ses talents et ses compétences pour le mieux-être de toutes et de tous.

Élections municipales 5 novembre 2017 (suite)

Seul le siège numéro 1 fera l'objet d'une élection. En effet, deux personnes se présentent à ce siège, soit messieurs Claude Lavoie et Denis Skene. Voici les textes qu'ils nous ont faits parvenir en tant que candidat à cette élection.

Siège numéro 1 : Monsieur Claude Lavoie (en élection)

Originaire d'Alma, maintenant citoyen de Lac-Édouard, j'œuvre dans la région depuis de nombreuses années. Ex-président de la Zec Ménokéosawin, président d'ADELE, président de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard, je m'implique activement dans les organismes locaux ou régionaux : Chambre de Commerce, Kiwanis, Club Richelieu, Club d'administration, organismes de développement économique, etc.



Pendant 26 ans, j'ai œuvré au sein de la Banque Royale du Canada, à titre de directeur de comptes entreprises et directeur de Centre d'Affaires, dont le Centre d'Affaires de Drummondville qui s'est mérité le prix de Meilleur Centre d'Affaires du Québec, en 1998. À la Banque Royale, j'étais, entre autres, responsable de portefeuilles de prêts de plusieurs dizaines de millions de dollars.

Après avoir quitté la banque, j'ai aussi travaillé comme conseiller financier chez Technologie Labtronix Inc. et Lazer Inox Inc. de Drummondville. Maintenant, je suis conseiller financier à mon compte.

Comme conseiller municipal, je voudrais veiller à ce que la Municipalité de Lac-Édouard continue à se développer et ce, d'une façon durable. Je désire mettre mes compétences au service de la communauté.

Siège numéro 1 : Monsieur Denis Skene (en élection)

Je me présente, moi Denis Skene au poste de conseiller municipal. Étant ancien membre du Conseil, 2006-2007, je suis très intéressé à représenter encore les citoyens de ma municipalité puisque maintenant je suis rendu à ma semi-retraite, 58 ans déjà.

J'ai travaillé comme concierge au Parc olympique, plus précisément à la piscine, en 1976-1977. J'ai aussi travaillé au Canadien National de 1978 à 1982. À titre de travailleur journalier et chauffeur de bouilloire, j'ai travaillé à la base de plein air le Village pâle pendant quelques années. J'ai aussi travaillé à la Seigneurie du Triton et à La Pourvoirie Le Goéland. J'ai déjà travaillé comme journalier pour la municipalité à quelques reprises par les années passées.

Actuellement, j'aide au magasin général et je travaille également de temps à autre au Domaine Lac-Édouard pour Manon et Richard quand j'ai un peu de temps à leur donner.



Allons voter, c'est notre devoir de citoyen et citoyenne.

Lieu : Mairie, 195, rue Principale

Vote par anticipation : le dimanche 29 octobre de 12 h à 20 h

Journée des élections : le dimanche 5 novembre de 10 h à 20 h.

Affaires municipales

Liste électorale

La liste électorale est affichée à la Mairie, au 195, rue Principale ainsi qu'au Magasin général, au 148, rue Principale, Lac-Édouard. Il est de votre responsabilité de vérifier si vous êtes inscrit. Si vous notez que vous n'êtes pas inscrit ou qu'il y a une erreur, communiquez avec madame Johanne Marchand, présidente d'élection, au 819-653-2238 ou au 819-653-2438.



Pour vous inscrire ou pour modifier votre inscription présentez-vous **aux dates et heures suivantes, à la Mairie, au 195, rue Principale, avec 2 pièces d'identité :**

- ▶ le samedi 14 octobre, de 10 h à 14 h ;
- ▶ le vendredi 20 octobre, de 12 h à 20 h ;
- ▶ le samedi 21 octobre, de 12 h à 16 h.

N.B. Un parent, votre conjointe ou conjoint ou une personne qui habite avec vous peut faire ces démarches à votre place, **avec 2 pièces d'identité et les 2 vôtres.**

Toutes celles et tous ceux qui **habitent en permanence** à Lac-Édouard, qui ont 18 ans et plus et qui sont inscrits sur la liste électorale ont droit de vote.

Concernant les **villégiateurs** (résidents non permanents), seul le propriétaire de l'immeuble a le droit de voter. Les copropriétaires d'un immeuble doivent désigner parmi eux, au moyen d'une procuration, la personne à inscrire sur la liste électorale.

Pour avoir le droit de voter, il faut être inscrit sur la liste électorale.

Parc municipal (Plage du San)



Veillez prendre note que le parc municipal est fermé du 15 octobre 2017 au 15 mai 2018.

Enlèvement des bouées sur le lac Édouard

Encore une fois, notre ami Pierrot Doucet ne lâche pas. Aidé de ses compères, Jean Bergeron et Jean-François Lessard (employé municipal), le trio a procédé à l'enlèvement des bouées sur le lac Édouard.

Pompes submersibles (Rappel)

Plusieurs résidents du village possèdent une pompe submersible (sump pump). Certains ont relié cette dernière au réseau d'égout, ce qui est défendu par la loi.



Cette situation entraîne un surplus d'eau au système de traitement des eaux usées et un risque de bris des équipements. De ce fait, ces citoyens mettent en péril le confort de leurs voisins et font augmenter les frais que la municipalité charge aux utilisateurs du réseau d'égout.

De plus, comme nous devons faire un rapport au ministère de l'Environnement concernant le fonctionnement de notre système de traitement des eaux usées et de tous les événements hors normes, ces déversements illégaux risquent de nous voir imposer des amendes par le MDDELCC, lesquelles devront être payées par tous les utilisateurs du réseau d'égout.

Nous demandons donc à tous ceux dont la pompe submersible est reliée au réseau d'égout de corriger cette situation immédiatement et de rediriger l'eau sur leur terrain. Soyons des citoyens responsables.

L'Ordre des Agronomes du Québec a honoré notre maire



Lors du 80^e congrès de l'Ordre des Agronomes du Québec, tenu à Sherbrooke les 21 et 22 septembre dernier, l'Ordre a souligné le dévouement et l'apport de monsieur Larry Bernier pour la société québécoise.

Prix Agronome engagé dans sa communauté*

L'agronome Larry Bernier a à cœur sa communauté. Il est d'ailleurs maire bénévole de la municipalité de Lac-Édouard depuis 2005. Parmi ses réalisations à titre de maire, il a participé à la mise en place d'un sentier écologique de 26 km. Cela est l'un des nombreux exemples d'engagement dont fait preuve M. Bernier qui s'efforce, chaque jour, d'améliorer la vie de ses concitoyens.

Parmi les nombreuses fonctions qu'il occupe ou qu'il a occupées, nous pouvons penser à celles de vice-président du conseil de l'Agglomération de La Tuque, de membre de la Table des préfets de la Mauricie, de membre du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie (2009-2015), de membre du comité de priorisation du Fonds de gestion des terres publiques de l'Agglomération de La Tuque, de président de la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan et de la Champlain (SAMBBA), de vice-président de la Commission permanente sur le développement social, les institutions et la démocratie de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de représentant de la Mauricie au conseil d'administration de la FQM.

M. Bernier a également été président de la section de la Mauricie – Centre-du-Québec de l'Ordre des agronomes du Québec de 2004 à 2017.

**Le Prix Agronome engagé dans sa communauté rend hommage à un agronome qui a réalisé un projet ou mené des activités qui ont contribué de façon significative au mieux-être de sa collectivité. Ce prix a été créé en 2015.*

Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec*

L'agronome Larry Bernier a complété son baccalauréat en sciences agronomiques et son diplôme de l'École normale supérieure à l'Université Laval en 1967 et est devenu membre de l'Ordre des agronomes du Québec la même année. Après 35 ans d'enseignement en production animale et biologie à la Commission scolaire de la Riveraine, à Nicolet, M. Bernier a choisi de s'impliquer dans le système professionnel. En 2004, il est devenu le président de la section Mauricie – Centre-du-Québec et, par le fait même, membre du conseil d'administration de l'Ordre. Toujours en 2004, M. Bernier a été nommé président du comité de la formation des agronomes et il s'est joint au comité de formation continue de l'Ordre.

Il a aussi collaboré aux travaux du comité de coordination des mécanismes de surveillance. Larry Bernier a occupé ces postes jusqu'en 2017. Travailleur infatigable, il siège au Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), dont le comité exécutif, à titre de 2^e vice-président, le comité de gouvernance et le conseil d'administration.

Toujours prêt à mettre l'épaule à la roue, M. Bernier a collaboré à la réalisation de nombreux congrès de l'Ordre. Tout au long de ces années, Larry Bernier a contribué de manière exceptionnelle à l'avancement du système professionnel québécois. Son engagement remarquable lui a permis de contribuer au rayonnement de l'expertise diversifiée des agronomes.

**Le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) est remis, sous la recommandation du conseil d'administration de l'Ordre, à un professionnel dont les réalisations témoignent de son apport exceptionnel au système professionnel et à son rayonnement. Il témoigne à la fois de l'appréciation de ses pairs et de celle du CIQ, qui est la voix collective des 46 ordres professionnels du Québec, regroupant plus de trois cent soixante-dix-huit mille (378 000) membres.*

#jesuisvirtuel

Et si j'étais devant toi lorsque tu m'écris, « ami Facebook » ? Est-ce que ton discours serait le même ? Serais-tu aussi tranchant ?

Contrairement à ce que certains croient, j'ai l'impression que Facebook ne démocratise pas le débat, mais qu'il le dérègle.

Imaginez un instant un débat sans modérateur où le civisme, la retenue, la vérification des sources sont optionnels et où le nombre de débatteurs et la durée sont illimités. Eh oui ! C'est le bordel. Improvisation mixte sur le thème « j'ai raison et tu as tort ». Coups de gueule à outrance. Violence verbale. Il ne manque que les claques.



Nous sommes bien loin de la complaisance dans laquelle nous versons parfois. Peut-être que Facebook est une façon de se défouler collectivement puisque l'on se permet d'exprimer le fond de notre pensée primitive colonisée sans avoir à faire face, de visu, aux conséquences de nos paroles.

Une guerre verbale où l'on assassine à coup d'énormités sans voir l'adversaire.

Le tout commence par un « post » anodin, inspiré d'une réflexion sur l'actualité du jour. Deux minutes plus tard, il est suivi du commentaire d'un « friend » que je ne connais ni d'Ève ni d'Adam. Un instant ! Je dois le lire à voix haute pour mieux le comprendre, car sa grammaire diffère de la mienne. Désolé, mais j'ai appris mon français il y a plus de 40 ans. Il est un peu démodé. Je n'écris pas au son. Et ça continue. Un, deux, trois, quatre commentaires se succèdent et c'est parti.

Il y a bien quelques Facebookiens qui volent à la rescousse de la décence, mais la plupart démolissent chaque commentaire en se servant de leur clavier comme d'une manette de jeu vidéo style « shooter ».

En moins d'une heure, j'ai initié une chaîne de commentaires haineux qui sont aussi loin du commentaire initial que Trump de son humilité.

Et si j'étais devant toi lorsque tu m'écris, « ami » Facebook ? Si tu voyais mes réactions, si tu me connaissais, est-ce que je deviendrais un peu plus humain et moins virtuel ? Est-ce que ton discours serait le même ? Serais-tu aussi tranchant ? ... Na ! Je ne crois pas.

Je dois me mettre à l'évidence, sur Facebook #jenesuispasreel, #jesuisvirtuel et #tupeuxetre cruel

François Brouillet, programmeur analyste
Varenes

Source : La Presse+, dimanche 17 septembre 2017

Fin de l'heure avancée



Le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du 4 au 5 novembre 2017.
Nous reculerons donc l'heure pour un retour à l'heure normale de l'est.

Chronique L'Avertisseur

Au changement d'heure, protégez vos vies. Vérifiez vos avertisseurs de fumée !

Dans la nuit du 5 au 6 novembre, on recule l'heure ! Le Service de sécurité incendie de la ville de La Tuque, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure pour vérifier vos avertisseurs de fumée et votre détecteur de monoxyde de carbone, et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps double vos chances de survie lors d'un incendie, il représente le meilleur équipement et le moins coûteux pour vous réveiller avant qu'il ne soit trop tard !

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, téléphonez-lui auparavant afin de l'informer de vos essais, ensuite vérifiez avec elle si le signal d'alarme a bien été reçu.

Des points importants à retenir :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible, elle doit être changée.
- N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- Installez des avertisseurs de fumée dans les couloirs, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée.
- Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque et remplacez-le.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée. Toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

La saison du chauffage est débutée : chauffez de façon responsable !

N'allumez pas votre feu avec un accélérateur et tentez de ne pas surcharger la capacité de l'appareil en y plaçant trop de combustible, il pourrait surchauffer et une intervention du Service de sécurité incendie serait alors nécessaire pour neutraliser la situation. Assurez-vous que la cheminée et les tuyaux aient été ramonés afin d'éviter un incendie de cheminée causé par une accumulation de crésote.

Pour des renseignements supplémentaires ou pour une vérification de votre installation de chauffage, communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie au 819 523-9797.



Alexandre Bilodeau, t.p.i.
Capitaine à la prévention

La Guignolée

Avec la fête de Noël qui approche à grands pas, il faut se préparer à recevoir La Guignolée. Cette activité se veut un moyen d'offrir un peu de réconfort aux familles en difficultés financières de notre communauté.



Comme l'année dernière nous vous demandons d'apporter des denrées non périssables au Centre communautaire, plus précisément à la Mairie de Lac-Édouard ou au Magasin général, **du 10 octobre au 5 décembre 2017**. Nous vous demandons de porter une attention particulière aux dates de péremption. Un produit périmé ne peut être distribué.

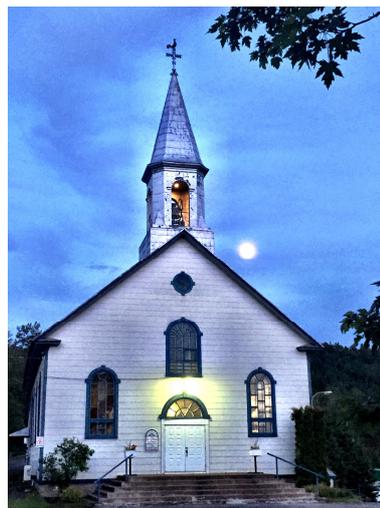
Madame Johanne Marchand, directrice générale, apportera vos dons au local central. Par la suite, des bénévoles prépareront les paniers de provisions pour la distribution.

Si votre contribution se fait par un don en argent, émettre votre chèque à l'ordre de Municipalité de Lac-Édouard et l'expédier par la poste à Municipalité de Lac-Édouard, 195, rue Principale, Lac-Édouard, Qc, G0X 3N0.

Au nom des responsables de La Guignolée, nous vous remercions pour votre générosité.

L'avenir de notre église et de notre Église

Le samedi 14 octobre prochain, après la messe de 16 h, vous êtes tous invités au sous-sol de l'église à une assemblée spéciale concernant l'avenir de celle-ci.



Voici les sujets qui seront abordés :

- Information sur la situation actuelle;
- Reconnaissance de la vitalité de la communauté;
- Formation d'une équipe de vie communautaire (3 à 5 personnes).

Soyons présents, il en va de la survie de notre église.

Bienvenue à toutes et à tous !

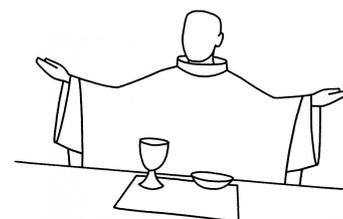
Johanne Marchand, marguillière

Le samedi 14 octobre à 16 h, il y aura une messe présidée par notre curé M. Marc Lahaie.

Celle-ci sera célébrée à la mémoire de madame Marie-Berthe Audy.

Rassemblons-nous pour se remémorer les bons moments vécus avec elle.

Bienvenue à toutes et à tous.



L'Halloween à Lac-Édouard : le samedi 28 octobre



Préparez-vous à recevoir nos petits !

Nous tenons à vous aviser que les enfants passeront

le samedi 28 octobre, entre 18 h et 20 h 30

pour leur visite annuelle de l'Halloween.

Afin de faciliter leur tournée, nous demandons aux personnes intéressées à recevoir ces petits personnages venus d'un autre monde, à signaler leur présence en allumant les lumières intérieures et extérieures de leur maison. Merci de les accueillir !

Votre Coop ouvre sa garderie « Les Petits Huards »



Le lundi 2 octobre dernier, la Coopérative de garde « Les Petits Huards » accueillait son premier enfant dans des locaux fraîchement aménagés au Centre communautaire. En plus de la garderie, un service de garde scolaire est offert avant les classes, sur l'heure du dîner ainsi qu'après les classes.

Ce projet de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard a été rendu possible grâce à un partenariat entre cette dernière, le Fonds de Développement Local et Régional, la P'tite École et la Municipalité de Lac-Édouard.

Voici un autre beau projet visant le développement de notre communauté. En effet, pour qu'une municipalité se développe, il existe des incontournables : de l'emploi, des services de proximité, des loisirs, du logement, des services cellulaires et Internet, une école et une garderie. On ne peut penser attirer de jeunes familles si on n'offre pas un service de garderie.

Pour de plus amples renseignements,
communiquez avec madame Mélanie Dagenais, au 819-653-2101.



Des nouvelles de votre Coop

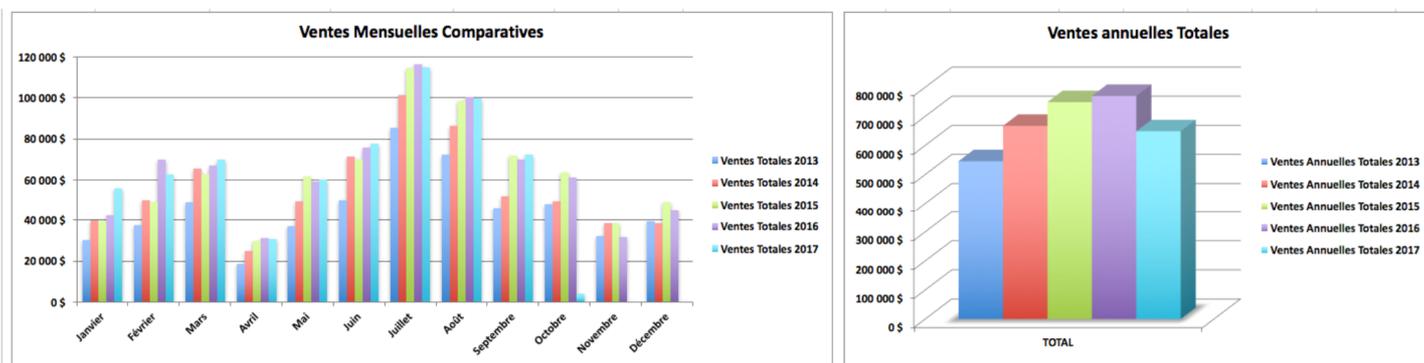
La haute saison tire à sa fin. En effet, après la période de chasse à l'original, le nombre de touristes et de villégiateurs devrait diminuer. Nous voulons profiter de l'occasion pour vous remercier tous de votre fidélité et de vos encouragements. Votre entreprise progresse encore.

En effet, à la fin de septembre, les ventes totales au magasin général se sont chiffrées à **644 385 \$, soit une hausse d'environ 2 %**, en comparaison de la même date de l'an passé. Durant les mois à venir, nous invitons les résidents permanents à continuer de s'approvisionner à leur Coop. À noter que vous pouvez vous procurer vos permis et articles de chasse au magasin de votre Coop.

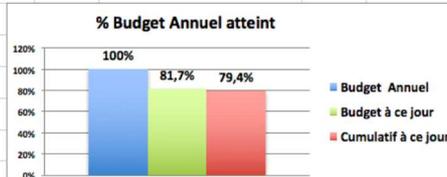
Encourageons ce magnifique service de proximité dont nous nous sommes dotés et qui fait l'envie de plusieurs municipalités.

Prière de prendre note que pour la période hivernale, nos heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 20 h 30, tous les jours de la semaine.

Voici nos statistiques pour le mois de septembre 2017 :



	Budget Annuel	Cumulatif à ce jour
Magasin	560 000 \$	442 419 \$
Essence	252 000 \$	201 965 \$
Total	812 000 \$	644 385 \$

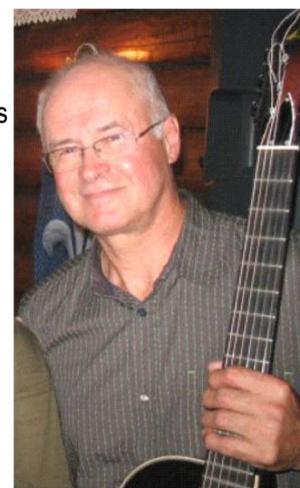


Un jour, notre ami poète, André Perron, avait composé cette magnifique chanson. Les paroles reflètent très bien ce qui se vit chez nous à Lac-Édouard. Merci André pour cet excellent texte. **Le magasin général, Paroles et musique, André Perron**

Le magasin général
 Bâtit sur la rue Principale
 Dans un local magistral
 Aux allures presbytérales
 Ils ont défait un vieux garage
 Pour couler un grand solage
 Installer des étalages
 Pour les besoins du village
 Au magasin général { Bis }
 Ça a pris des gars très habiles
 Avec du cœur et du temps
 Ça pas toujours été facile
 Mais on s'aidait bien hardiment

Plus besoin d'aller en ville
 Juste aux années bissextiles
 Pour combler les troglodites
 Et ménager l'automobile
 Au magasin général { Bis }
 Deux p'tits pas, on est rendu
 Une p'tite marche sur l'bord d'la rue
 On ne l'aurait jamais cru
 Même le service est inclus
 Du beurre, du lait, du pain
 On a tout au bout d'la main
 Et c'est plein de p'tits trésors
 Peut-être même une pinte de fort
 Au magasin général { Bis }

On dit merci aux bénévoles
 Qui ont eu cette idée folle
 De construire une mégapole
 Comme dans toutes les métropoles
 Et pour la décoration
 Il y a eu concertation
 On a mis beaucoup d'émotion
 Et même un p'tit brin d'ambition
 Au magasin général { Bis }
 Le magasin général
 Bâtit sur la rue principale
 Fera la fierté du village
 Et ce sera son héritage
 Au magasin général



Activités pour la semaine de la prévention des incendies

De l'huile sur le feu,
ça ne s'oublie pas !

C'est dans
la cuisine
que ça se passe!

securitepublique.gouv.qc.ca



Nous vous invitons à participer à nos animations en grand nombre et pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 523-9797.



Alexandre Bilodeau, t.p.i.
Capitaine à la prévention

Activités à venir

Le Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque est heureux de proposer aux citoyens les activités suivantes :

Mercredi 11 octobre 2017, 19 h

« **La Grande Évacuation** » est l'occasion pour la population de mettre à l'essai leur plan d'évacuation, les pompiers sillonneront les rues.

Vendredi 13 octobre 2017 de 9 h à 16 h

Kiosque de prévention au magasin Canadian Tire situé au 1200, boulevard Ducharme, il y aura le camion échelle et d'autres surprises sur place.

Samedi 28 octobre 2017 dès 12 h

Journée portes ouvertes à la caserne au 1060, boulevard Ducharme. Il y aura des hot-dogs servis sur place. Au programme : visite de la caserne, des pratiques avec les extincteurs portatifs et extinction d'incendies, simulations d'intervention et d'un feu de cuisson! Venez avec les enfants, ceux-ci seront amusés par Tord Boyau et auront la chance de voir les camions et de revêtir un habit de pompier !

Lundi 30 octobre 2017, 13 h

Le Service de sécurité incendie sera présent pour offrir **aux citoyens de Lac-Édouard une séance publique de formation et d'essai d'extincteurs portatifs** à la caserne d'incendie de Lac Édouard.



Le métier de pompier vous intéresse?
Nous embauchons !

Nos vedettes du jour

Je suis fier de vous présenter notre fille Alice qui est née le 16 juin 2017. Elle est en pleine santé et elle fait le bonheur de ses parents et de son grand frère Simon.

Mélanie Dagenais



Quant à nous, il n'y avait presque plus de sable pour jouer dans la cour. Jeudi dernier, madame Sonia nous a fait une belle surprise en nous en apportant.

Merci madame Sonia.



On l'a quand-même un peu aidée à l'étendre...
William, Mathis et Alex

Climatiseur et dégâts d'eau



Si vous possédez un climatiseur à deux unités : une à l'intérieur et une autre à l'extérieur, ce petit message est pour vous. L'unité intérieure est munie de filtres que vous devez nettoyer périodiquement, tel qu'indiqué dans votre guide d'utilisation de l'appareil. Un élément qui n'est pas mentionné est le nettoyage du tuyau de drainage de l'unité intérieure.

En effet, pour récupérer les eaux issues de la condensation, l'unité intérieure est munie d'un petit récipient, lequel se vide par gravité, à l'extérieur, grâce au petit tube que vous pouvez apercevoir, longeant le mur extérieur, près de l'unité externe. Il arrive que l'orifice par lequel s'évacue l'eau du récipient se bouche. Lorsque vous nettoyez les filtres de l'unité intérieure, vous devez procéder au nettoyage du tube longeant le mur à l'extérieur.



Voici comment faire :

- 1- Installer le boyau d'un aspirateur pour déchets humides et secs (Shop Vac) au bout du tube de drainage (à l'extérieur).
- 2- Pour sceller le joint entre le boyau de l'aspirateur et le tube de drainage, utiliser un linge trempé.

En aspirant, vous vous assurez de déloger tout ce qui obstrue le tube de drainage ou l'orifice situé dans le récipient interne. Cette simple opération vous évitera que des débordements du récipient de l'unité intérieure ne causent des dégâts sur votre plancher.

La vaccination contre la grippe



Cette année, la vaccination contre la grippe aura lieu le mercredi **15 novembre, de 8 h à 10 h**, au Centre communautaire de Lac-Édouard.

Veuillez porter un vêtement à manches courtes pour faciliter le travail de l'infirmière.

Cartes de sentiers : motoneige

La saison blanche approche à grands pas. Voici les tarifs des droits d'accès aux sentiers en vigueur pour la saison 2017-2018.

315 \$: droits d'accès annuel acheté le ou avant le 9 décembre 2017;

390 \$: droits d'accès annuel acheté après le 9 décembre 2017.

Les tarifs des droits d'accès incluent le coût de l'assurance responsabilité civile obligatoire en vertu de l'article 19 de la Loi sur les véhicules hors route, ainsi que les taxes applicables.

Si vous n'habitez pas dans le Haut-Saint-Maurice mais que vous pratiquez la motoneige dans notre région (ex. Lac-Édouard), nous vous invitons à acheter votre carte de membre à Lac-Édouard, soit au Domaine Lac-Édouard.

Vous pouvez l'acheter sur place ou par la poste (chèque au nom Club Motoneige La Tuque).

Voici ses coordonnées :

Domaine Lac-Édouard, 340, rue Principale, Lac-Édouard, G0X 3N0.

Nouveauté ! Vente en ligne au www.fcmq.qc.ca

Nous vous invitons fortement à vous procurer votre droit d'accès à Lac-Édouard, ou en ligne, en cliquant « Club motoneige La Tuque », plutôt que dans le « sud ». En effet, si vous vous procurez votre droit d'accès dans le sud et que vous faites de la motoneige dans le Haut-Saint-Maurice, les revenus restent dans le sud alors que les dépenses (entretien des sentiers) se retrouvent dans le Haut-Saint-Maurice.

Prenons notre carte là où il y a de la neige.

Prenons notre carte à Lac-Édouard ou en ligne, Club Motoneige La Tuque

Bonne saison !



Carte de sentiers quad en vente à votre magasin général

Vous pouvez vous procurer votre carte pour avoir accès aux sentiers quad de la Fédération québécoise des clubs quads au magasin général.

Voici les tarifs

Droit d'accès annuel :

260 \$: si acheté entre le 16 octobre et le 5 novembre 2017

300 \$: si acheté hors de la période ci-haut



Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Télécopie : (819) 653-2338
Messagerie : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : 8 h à 12



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

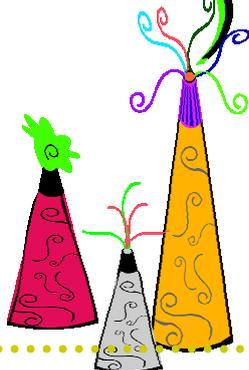
Bonne Fête

Octobre

- 8 : Lise Bertrand
Lisette Bertrand
Philippe Chabot
- 9 : Huguette Cloutier
- 14 : Sylvie Mc Mahon
- 17 : Réjean Rioux
Valérie Côté
- 18 : Louis-Philippe Boily
- 23 : Louise Pilote
- 25 : Dominique Boivin
- 26 : Bernard Giasson
- 28 : Marielle Bertrand
- 31 : Nicole Ouellet

Novembre

- 6 : Lise Côté
- 7 : Denise Journault
- 9 : Jeanne Otis



DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2438 / Courriel : johanne.marchand@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2238 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale adjointe et agente de développement rural
(819) 653-2238 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiennent
le deuxième mercredi du mois à 19 h.

Date de la prochaine assemblée régulière :
le mercredi 9 novembre 2017 à 19 h

Bienvenue à toutes et à tous !



Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **avant le 1^{er} novembre** pour le prochain numéro.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel ou texte manuscrit.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours
(819) 653-2155

Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca